# Mac:Users:xavier.hasendahl:Desktop:ELEMENTS TEMPLATES SIG:LOGOS:REPUBLIQUE_FRANCAISE:eps:Republique_Francaise_CMJN.eps

# Hôpitaux de proximité - Appel à projets « soutien aux projets innovants des Hprox » 2023

1. **Préambule**

Cet appel à projets s’adresse aux établissements de la région Nouvelle-Aquitaine disposant déjà du label « hôpital de proximité – Hprox ».

Il s’agit de proposer un soutien financier annuel complémentaire à la dotation de responsabilité populationnelle afin de permettre aux hôpitaux de proximité d’engager et ou poursuivre des projets innovants relatifs à leurs nouvelles missions et activités :

* en coopération avec les acteurs du territoire (en particulier la ville et notamment les CPTS lorsqu’elles existent) ;
* permettant d’améliorer la qualité de l’offre territoriale en santé.

En fonction du nombre de projets déposés et de leur pertinence, l’accompagnement financier maximal est de 100 000€ par projet, dans la limite de 1 à 2 projets présentés par hôpital de proximité.

Les projets déposés seront analysés dans le cadre d’une commission régionale animée par l’ARS NA en présence des représentants des fédérations hospitalières, des représentants de la ville (URPS-AgoraLib’) et des représentants des usagers.

La sélection des projets tiendra compte de la qualité du projet (pertinence de la réponse aux besoins populationnels - l’amélioration de l’offre / qualité des coopérations territoriales / qualité de l’évaluation du projet). Une priorité sera donnée aux Hprox qui disposaient d’un faible niveau de maturité pour la mission concernée au dépôt de la demande de labélisation. Egalement, l’accompagnement d’un plus grand nombre d’hôpitaux de proximité sera favorisé.

1. **Calendrier prévisionnel**
* Fenêtre de dépôt des projets : février-mai 2023
* Commission régionale : juin 2023
* Notification : octobre-novembre 2023

Les projets doivent être déposés :

**au plus tard le 5 mai 2023**

par mail sur la boîte ars-na-offre-de-soins-sse@ars.sante.fr

avec pour objet « Hprox projets innovants 2023 »

**Trame de présentation des projets (à complétée par l’Hprox candidat)**

**AAP-soutien aux projets innovants des Hprox**

1. Présentation de l’hôpital de proximité

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’hôpital de proximité |  |
| Personne en charge du projet | Nom, prénom, fonction : Coordonnées (tel, mail) :  |
| Acteurs territoriaux impliqués dans le projet  | Structure (ex CPTS) :  |

1. Missions ou activités développées *(cochez les lignes correspondantes)* :

|  |
| --- |
| Activité hospitalière  |
|  | Organiser des filières de soins hospitalières permettant la graduation des soins Coopérer avec les acteurs du 1er recours |
|  | Gérer l’aval (organisation de préparation des sorties en lien avec le MT et paramédicaux de ville, la PTA, les services sociaux, les services d’aides à domicile, l’HAD, partenariat avec les SSR/EHPAD du territoire, sécurisation des échanges avec la ville, …) |
|  | Proposer des consultations sur plusieurs spécialités |
|  | Permettre l’accès à la télésanté |
| Appui au 1er recours et ESMS  |
|  | Facilité l'accès à l'offre spécialisée et développer l'expertise extra-hospitalière (ex : équipes mobiles) |
|  | Assurer la continuité des prises en charge et améliorer la coordination ville/hôpitalApporter un appui technique et de coordination des soins (ex : mise à disposition de locaux, gestion d’un centre de vaccination, …) y compris pour la formation des professionnels de santé du territoire |
|  | Favoriser la prise en charge et le maintien à domicile des personnes en situation de vulnérabilité en lien avec le médecin traitant (ex : repérage des fragilités, aide aux aidants, équipes mobiles, …) |
|  | contribuer à la permanence des soins ambulatoire (ex : participation aux SNP en MG et/ou à la PDSA, mise en place d’une MMG, …) |
| Mission de prévention et promotion de la santé |
|  | Développer des actions et projets de prévention / promotion de la santé spécifique au territoire et en lien avec le 1er recours (hors relais des campagnes nationales de prévention) |

1. Présentation du projet (*1 page max.)* :

|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé du projet |  |
| Synthèse du contexte *(dont besoins populationnels)* |  |
| Objectifs visés |  |
| Modalités de mise en œuvre |  |
| Modalité de coopération avec la ville |  |
| Etat d’avancement actuel du projet  |  |
| Calendrier |  |
| Indicateurs de suivi  |  |
| Impacts attendus sur la population |  |
| Montant de la subvention demandée | € |

1. Budget prévisionnel (1 page max.)

*Le budget doit permettre d’identifier les postes de dépenses en lien avec les modalités de mise œuvre décrite précédemment ainsi que la part d’autofinancement de l’Hprox voir les co-financements avec les autres acteurs du territoire.*